



Juristes-Solidarités (association française loi 1901 créée en 1989) a pour principale vocation d'appuyer des personnes, des associations ou groupes informels qui concourent à l'expression des droits individuels et collectifs des populations, à développer la réflexion sur le droit perçu comme outil d'autonomie, de développement et de transformation sociale, et à favoriser le renforcement de toutes pratiques de terrain qui tendent à mettre les personnes en capacité d'être actrices de droit à part entière.

Lettre n°11 – juillet-août 2008

**** Le programme de travail de Juristes-Solidarités ****

Les projets en cours

**LE PROJET DECLIC – APPUI A LA CITOYENNETE PAR LE DROIT
- Zone d'intervention : Europe -**

La formation « Renforcer nos actions collectives par le droit » s'adresse à des groupes formels ou informels qui souhaitent améliorer leur compréhension du droit pour pouvoir renforcer leurs stratégies d'action collectives.

Une formation organisée en partenariat avec RECiT (Réseau des Ecoles de Citoyens) a eu lieu les 6 et 13 juin à la maison des associations du XVème arrondissement. Une douzaine de participants a travaillé la construction une action collective autour de la construction d'un deuxième aéroport à Nantes et de quelle manière utiliser le droit au service de cette action: est-il possible de participer au développement durable de la région et d'agir sur les différents impacts (économiques, sociaux, environnementaux) alors que la construction va débiter et que les citoyens n'ont pas suivi la phase préalable du projet : la déclaration d'utilité publique?

Juristes-Solidarités a été sollicité par le Mouvement National des Chômeurs et Précaires (MNCP) pour réaliser deux modules de formation avec les militants du mouvements dans le cadre de leurs rencontres nationales qui auront lieu à Thiviers, en Dordogne, les 25, 26 et 27 septembre. Au programme : accompagner les militants du MNCP dans la construction d'actions juridiques collectives autour des radiations de chômeurs de l'ANPE et autour de la question de la renégociation de l'assurance chômage prévue au mois de novembre 2008.

Juristes-Solidarités continuent à organiser des formations « Renforcer nos actions collectives par le droit » pour les groupes de 10 à 15 personnes impliquées dans l'action collective ou désireuse de s'y impliquer. N'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressés. *Pour toute information concernant les formations* : www.agirledroit.org/declic

PROJET UMOJA
RENFORCEMENT DES CAPACITES DES ASSOCIATIONS
DE SERVICES JURIDIQUES EN AFRIQUE CENTRALE
- Zone d'intervention : Burundi, Cameroun, République du
Congo, République Démocratique du Congo, Rwanda.

Le programme UMOJA (« unité » en swahili) a été élaboré en 2003, en partenariat avec le FCDD (Femmes Chrétiennes pour la Démocratie et le Développement – RDC) et ULOMARE (Union des Locataires de Maisons et d'Abonnés à la Régie d'Eau et aux Sociétés d'Électricité – RDC). Il a pour objet le renforcement des capacités des associations de services juridiques en Afrique Centrale (RDC, Congo-Brazzaville, Burundi, Cameroun), par la mise en œuvre d'un travail collectif visant notamment à l'auto-formation par l'échange d'expériences et de savoir-faire et à l'instauration d'une coordination régionale durable regroupant l'ensemble des associations participantes.

Juristes-Solidarités s'est rendu en République du Congo et en République démocratique du Congo, à l'occasion de sa participation à l'assemblée plénière constituante du PCPA Congo (Programme Concerté Pluri Acteurs mis en place par la coopération française).

Cette visite a été l'occasion de retrouver les membres kinois et congolais du projet UMOJA et de discuter du prochain atelier, qui aura lieu à Kinshasa en octobre 2008. Il portera sur la résolution alternative des conflits à travers la formation et les activités des para-juristes. Un dîner avait été organisé par l'équipe du FCDD pour réunir les associations kinoises parties au projet. Nous avons ainsi pu discuter de l'avancement des activités et préciser les thématiques qui seront abordées en octobre.

Ce voyage a également été l'occasion de présenter le projet UMOJA à de futurs partenaires ou bailleurs présents à Brazzaville et Kinshasa. Des organisations telles que l'Insitut Vie et Paix (Brazzaville), le Fond des Nations Unies pour la Populations (Kinshasa), Diakonia (Kinshasa), RCN Justice et Démocratie Kinshasa, se sont montrées intéressées pour suivre nos activités. Le projet a également été présenté au service coopération de l'ambassade de France et au Ministère des Affaires Etrangères et Européennes françaises.

Chantal Matoka Kitiaka, la secrétaire permanente du FCDD, et Anne-Marie Mukwayanzo (FCDD), l'animatrice régionale d'UMOJA et son époux; Photos, Anne- Laure Fages - Plantier

LE PROJET D'EDUCATION AU DEVELOPPEMENT
« LE DROIT, UNE VALEUR D'ECHANGES ET DE SOLIDARITES
NORD/SUD »
- Zone d'intervention : Europe -

Juristes-Solidarités continue à être sollicitée pour organiser des animations sur le thème du droit, outil d'autonomie et de développement, à destination d'étudiants, de travailleurs sociaux et du grand public. Conférences, débats, projections vidéo, ateliers... sont ainsi régulièrement réalisés.

L'exposition « Le droit, une valeur d'échanges et de solidarités nord / sud au Forum Mondial des Droits de l'Homme de Nantes

Juristes-Solidarités était présente au Palais des Congrès de Nantes pour la troisième édition du Forum Mondial des Droits de l'Homme dont la thématique centrale était : « Des principes universels à l'action locale ». Du 30 juin au 3 juillet, des milliers de visiteurs du monde entier se sont déplacés pour assister aux tables rondes et séances plénières, composées de juristes, d'universitaires, de militants des droits de l'homme, ou de représentants d'organisations internationales.



Photo, Christiane Forêt

Juristes-Solidarités avait déplacé son exposition interactive autour du droit, valeur d'échanges et de solidarités Nord-sud. De nombreuses personnes se sont senties interpellées par ce message et sont venues s'informer. Cela a été l'occasion de rencontrer un grand nombre de militants d'Afrique de l'ouest et d'Afrique centrale, du Maghreb, d'Amérique du sud et, bien sûr de France, avec qui nous avons pu échanger et parfois nous projeter dans l'avenir.

Rencontre « Lutter contre l'excision : pratiques d'ici et d'ailleurs » à la Maison des Femmes de Montreuil

A l'occasion de la venue en France d'Hawa Sidibe, présidente de l'Association Mauritanienne pour le développement et la promotion des droits humains, Juristes-Solidarités a organisé en partenariat avec la Maison des femmes de Montreuil une rencontre intitulée « Lutter contre l'excision, pratiques d'ici et d'ailleurs ». Cette rencontre a réuni une vingtaine d'acteurs qui, en région parisienne, luttent contre les mutilations génitales autour d'Hawa, qui milite à l'endroit même où ces coutumes prennent leurs racines.

Le droit à l'intégrité physique et à la santé des femmes ne peut être combattu seulement avec des instruments juridiques et à travers la répression. Les débats ont mis en lumière les différentes approches pour lutter contre la pratique de l'excision, les relais pour accéder aux

femmes qui sont concernées, les réalités du travail de conscientisation et leur articulation avec les politiques publiques. Hawa Sidibe nous a démontré comment, le droit peut être approprié par les femmes victimes de l'excision et les exciseuses à travers un travail d'information et de sensibilisation qui passe par la prise en compte des coutumes et des réalités économiques et sociales. Les actes de cette rencontre seront bientôt disponibles sur le site www.agirledroit.org

....Point sur...

L'Université d'été du CRID – Centre de Recherche et d'Initiatives pour le Développement

L'université d'été de la solidarité internationale, organisée tous les deux ans par le CRID (dont Juristes-Solidarités est membre) avait aussi lieu cette année à Nantes autour du thème «Quels partenariats pour quelle solidarité». Comme toujours, ce fut un temps fort de formation des militants construit par les acteurs de la solidarité internationale. Le thème transversal du partenariat et la présence de nombreux partenaires des suds (syndicats, mouvements des sans terre brésilien, ministre des Affaires étrangères bolivien, association des expulsés maliens, ...) ont été propices à la réflexion et à l'émergence de questionnements constructifs sur nos actions et sur leur sens.

Juristes-Solidarités, en partenariat avec ATD- Quart monde, l'association Bolivia Inti (accès à l'énergie solaire dans les Andes) et Nantes-Guinée (appui à la mise en place de mutuelles de santé en Guinée Conakry) a mis en place un atelier intitulé « Le droit, outil d'autonomie dans les partenariats ».

Il s'agissait de réfléchir, avec les ONG de terrain sur l'importance des question liées au droit pour la construction de partenariats fondés sur l'égalité, la réciprocité et l'autonomie. A travers une présentation des relations mises en place avec leurs partenaires, les ONG présentes et la vingtaine de personnes qui ont assisté à l'atelier, se sont interrogées sur l'utilisation du droit dans les projets de développement et les valeurs véhiculées à travers celui-ci et la façon dont on l'élabore. Michel Doucin, ancien ambassadeur des droits de l'Homme et auteur du livre *Les ONG, le contre-pouvoir ?* a joué le rôle de discutant.

Les actes de cet atelier seront prochainement disponibles auprès du CRID.

*** La vie de l'association ***

Participation au PCPA Congo

L'assemblée plénière constituante du PCPA Congo (Programme Concerté Pluri Acteurs), a eu lieu les 23 et 24 mai à Brazzaville, capitale de la République du Congo.

Juristes-Solidarités, faisait partie, au côté d'une soixantaine d'organisations des sociétés civiles congolaises et françaises, des collectivités territoriales françaises, ainsi que des représentants

de Ministères congolais et du Ministère des Affaires Etrangères et Européennes français, de l'assemblée plénière constituante du PCPA. Elle a eu pour tâche d'adopter une charte de bonne conduite, un règlement intérieur et de désigner les membres du comité de pilotage (COPIL) qui conduiront aux côtés des membres de droit de ce même COPIL les activités du PCPA pendant les deux ans de phase pilote.

Le Comptoir Juridique Junior (CJJ), membre du projet UMOJA, était également aux côtés de Juristes-Solidarités pour cette assemblée.



Un groupe travaille sur le règlement intérieur du PCPA.
Photo Anne-Laure Fages Plantier

Mission au Brésil pour dans le cadre du réseau international d'éducation citoyenne **Récit**

Juristes-Solidarités a participé à la délégation du réseau d'éducation citoyenne Récit qui s'est rendu au Brésil du 25 mai au 10 juin 2008 au côté de représentants de l'éducation citoyenne québécoise et française. A l'invitation du comité *Açao da cidadania* du Pernambuco, de la mairie de la ville d'Alfenas, dans le Mina Gerais et de l'Union nationale de lutte pour le logement populaire (UNMP), cette délégation a pu sillonner le Brésil, de Recife à Sao Paulo en passant par Goiânia où se tenaient les rencontres nationales de l'UNMP. Les nombreux projets visités et les rencontres effectuées avec les acteurs locaux sont porteuses de méthodes novatrices d'éducation pour la transformation sociale, notamment dans le domaine du droit (les fiches seront disponibles sur le site www.agirledroit.org en septembre)

Cette mission a été l'occasion pour Juristes-Solidarités de renouer avec les pratiques populaires de droit latino-américaines qui ont tant inspiré l'association à ses débuts et de redécouvrir les partenaires à la lumière de leurs problématiques actuelles. Et de renouer avec ses partenaires locaux : le *GAJOP – Gabinete de Assessoria Juridica as Organizações Populares*

(Bureau d'appui juridique aux organisations populaires à Récife et avec l'Union Nationale des Mouvements pour le Logement populaire, à Sao Paulo.



Femmes sur un chantier d'auto-construction de logement populaire par les familles « Mutirao » à Sao Paulo, Photo Magali Fricaudet

*** Zoom sur le site internet www.agirledroit.org ***

Le rapport d'activités 2007 de Juristes-Solidarités est en ligne. Vous pouvez le consulter en suivant le lien <http://www.agirledroit.org/fr/rapportActiv.php>

*** Des nouvelles de nos partenaires ***

L'association GAJOP (Bureau d'aide juridique pour les organisations populaires) situé à Recife (Bresil), travaille depuis la fin des années 80 sur la violence – principalement institutionnelle – et à travers l'approche par le(s) droit(s). L'association réfléchit à la mise en place d'alternatives à la violence avec les communautés de base, notamment en favorisant le dialogue avec les institutions.

Le GAJOP a mis en place un programme d'éducation aux droits humains destinés à renforcer l'action collective des communautés les plus défavorisées de Recife. Le programme s'articule sur la base d'un réseau solidaire d'organisations sociales communautaires : « le réseau solidaire de défense sociale ». Il s'agit de favoriser la prise de conscience sociale des droits et d'éviter les violations des droits de l'homme grâce à l'organisation collective des habitants de Recife. C'est un réseau inter-quartier qui consiste à mettre en lien les communautés à travers leurs organisations sociales (écoles communautaires, associations d'animation socio-culturelle, organisations d'habitants, comités des délégués de gestion du budget participatif). Le réseau solidaire de défense sociale a défini un agenda commun autour de la question des droits. La question qu'ils ont décidé de placer en priorité est celle de la violence juvénile. La perspective principale de travail est donc créer les capacités d'un dialogue des jeunes vis-à-vis des institutions. Un bureau éducatif pour les jeunes a ainsi été créé. C'est aussi sur cette base que le réseau solidaire de défense sociale pris connaissance du plan de sécurité pour la ville fait par la municipalité et a pu le contester en proposant des alternatives plus réalistes et moins fondées sur le tout répressif.

*** Dans les livres, sur la toile et autres sources ***

Altermondialiste, MOI ?

Deuxième édition de la brochure réalisée par RITIMO, Artisans du Monde et le CRID.

Ce petit guide a pour but de nous faire prendre conscience de ce qu'est la mondialisation et nous montre que nous pouvons en être acteurs. Il aborde les différents droits (de circulations, à l'eau, à la santé...) mais aussi d'organisations dont on entend régulièrement parler sans savoir exactement quel est leur rôle; il aide également à mieux comprendre ce qu'est et ce que fait la société civile.

Enfin, il donne quelques pistes pour devenir acteur de cette mondialisation avec un répertoire de différentes organisations vers lesquelles nous pouvons nous tourner.

Un guide agréable à lire agrémenté d'illustrations et complété par un glossaire des mots que l'on entend tous les jours sans toujours savoir ce qu'ils veulent dire...

Disponible dans les centres RITIMO, 6 Euros.

L'enfant et son Juge. La justice des mineurs au quotidien. Thierry Baranger et Gilda Nicolau, Hachette, 2008

Thierry Baranger, vice président du tribunal de Nanterre chargé des enfants et Gilda Nicolau, professeur à Paris VII et directrice du mastère d'anthropologie du droit nous livrent ici une approche anthropologique de la pratique judiciaire. Au fil des pages, le récit des audiences rend à la loi son visage humain, et à la justice son pouvoir de réparation des liens détruits ou abîmés. Entre ses compétences pénales et éducatives, le juge des enfants a le pouvoir de consolider les destins précocement rompus et de rendre aux jeunes leur confiance en eux et vis-à-vis de la société. Dans l'espace clos du bureau du magistrat, les affaires défilent plus singulières les unes que les autres mais les justiciables sont décrits dans toute leur humanité. Les audiences se livrent avec la solennité du rituel, où le temps et la parole reprennent leur pouvoir initiatiques. Le lecteur est plongé dans la conscience d'un magistrat, « funambule » cherchant sans cesse l'équilibre entre son devoir d'impartialité et la rigidité de la loi et l'empathie qui guide son travail. A l'heure où les travaux de la commission Varinard censée réfléchir à la réforme de la justice des mineurs, remettent en cause la fonction éducative du juge des enfants et les principes fondateurs de l'ordonnance de 1945, la sortie de ce livre prend encore plus de sens.

*** *L'écho des luttes juridiques et judiciaires* ***

Cette rubrique est destinée à porter la parole des groupes qui, dans le monde, luttent pour l'égal accès de tous aux droits collectifs. Il vous sera proposé d'apporter un soutien à ces luttes juridiques collectives, grâce à des gestes simples.

Un décret publié le 1^{er} juillet 2008 au Journal officiel institue un nouveau fichier dénommé Edvige (Exploitation Documentaire et Valorisation de l'Information Générale), organisant le fichage généralisé et systématique de « toutes personnes âgées de 13 ans et plus ayant sollicité, exercé ou exerçant un mandat politique, syndical ou économique ou qui joue un rôle

institutionnel, économique, social ou religieux significatif», en clair, selon le syndicat de la magistrature, « tous les citoyens ayant un jour souhaité s'investir pour leur cité ».

Le 16 juillet, 33 organisations du Collectif Non à Edvige se sont réunies pour dénoncer le décret créant le fichier Edvige et ses attaques contre les droits et les libertés publiques (fichage des militants) et individuelles, contre les droits des enfants (fichage des mineurs), contre le respect de la vie privée (vie sexuelle, état de santé, comportements...), et pour organiser la riposte.

À ce jour, près de 20 000 personnes et près de 200 organisations ont signé l'Appel en ligne « Pour obtenir l'abandon du fichier Edvige » <http://nonaedvige.ras.eu.org>, manifestant une inquiétude évidente des citoyens face aux atteintes à la vie de notre démocratie contenues dans ce fichier.

Les organisations réunies dans ce collectif vont poursuivre et étendre les actions déjà en cours, qu'il s'agisse notamment de la signature de la pétition en ligne ou du recours contre le décret.

Elles donnent rendez-vous à la presse début septembre pour dévoiler les actions qui seront proposées à l'ensemble des citoyens dans le but de porter le coup de grâce à ce fichier scélérat. **Extrait de l'appel à mobilisation du collectif « Non à Edvige »**

Montreuil, le 24 juillet 2008